

FORMATION :

«Approcher le projet de paysage»

« Le territoire est une œuvre d'art : peut-être la plus belle, la plus collective que l'humanité ait réalisée. (...) Il est le fruit d'un acte d'amour : il naît de la fécondation de la nature par la culture »
(A. Magnaghi)



A destination d'architectes
et maîtres d'œuvre

juillet / octobre 2018

Objectifs de la formation :

Lire, comprendre, appréhender les notions de paysage afin de se doter d'outils lors de projets d'aménagements.

En réponse à la sollicitation d'agences d'architectures du département, le CAUE de l'Ain propose un cycle de formation afin de partager un socle de connaissances de la culture et de la pratique du projet de paysage.

Objectifs pédagogiques :

A la fin de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les notions élémentaires du paysage (site, composition, motifs, structure, unités, atlas, etc...).
- Connaître les notions élémentaires de la culture du paysagiste-concepteur en France .
- Etre familiarisé avec le monde des plantes (herbe, arbre, bois, forêt ...)
- Appréhender les végétaux comme matière de projet et connaître le mode de gestion qu'ils impliquent.
- Connaître les différents métiers et rôles du paysagiste-concepteur à travers des échelles de projet variable.
- Approcher les notions du paysage nocturne, ses techniques et ses réglementations.

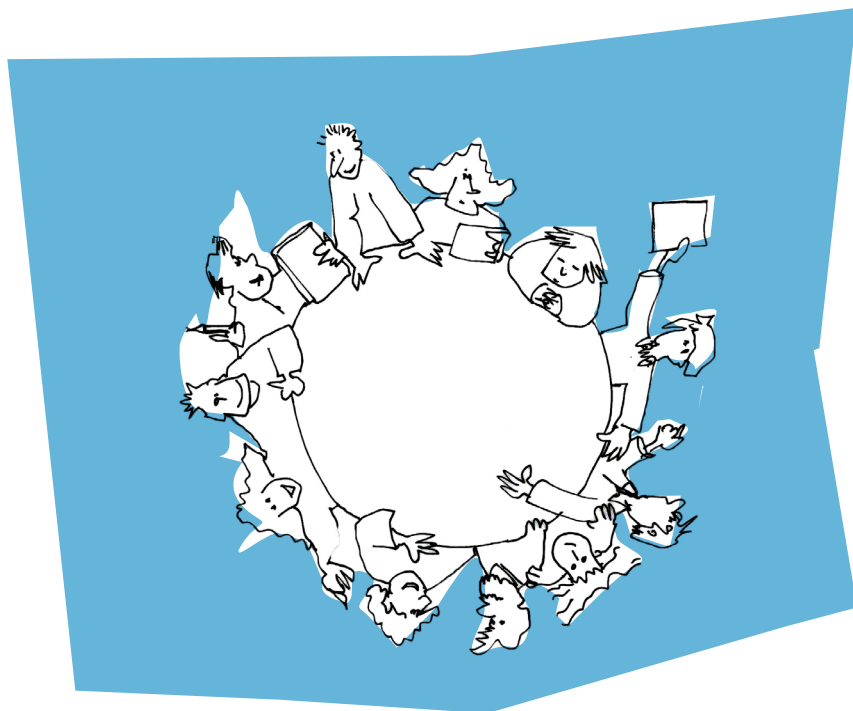
Organisation : L'ensemble du programme de formation prend la forme de 5 journées alternant entre «des cours théoriques» en salle et «des cours pratiques» sur le terrain, lors de visites de projet de paysage commentées par des maîtres d'œuvre.

Modalités pédagogiques : 1 cycle de formation composé de 2 jours théoriques puis de 3 jours de visites et rencontres, dispensé en présentiel et inter-entreprises.

Une logique d'acquisition progressive des connaissances permettra d'aborder des notions de base puis d'approfondir les sujets grâce à des visites de terrain notamment. Un support pédagogique et une bibliographie seront remis à chaque participant.

Les formateurs proposeront les exercices ou interrogations nécessaires à l'appropriation des connaissances.

Public et pré-requis : Être un maître d'œuvre : architectes, collaborateurs d'architecte, etc.



Organisateurs :

Lorène JOCTEUR, Paysagiste au CAUE de l'Ain, formée à l'école Nationale Supérieure du Paysage de Versailles.

Bruno LUGAZ, Architecte et urbaniste, Directeur du CAUE de l'Ain.

Formateurs et intervenants :

Laurence CREMEL, Paysagiste-concepteur, enseignante à HEPIA.

Daniel SOUPE, Président Directeur Général des pépinières SOUPE.

Anne-Lise MONNET, Paysagiste-conceptrice, (FAR paysage).

Norbert PERRIN, Paysagiste concepteur (Agence TRACE paysage).

Florimond GAUVIN, Paysagiste concepteur (BIG BANG).

Sébastien GRATIER, Conseiller environnement (FREDON)

Florian BERGERA, Concepteur lumière (Les éclaireurs).

Lorène JOCTEUR, Paysagiste au CAUE de l'Ain.

Programme : 5 cours
Un cours = 7h de formation.

de la théorie ...

Le mercredi 4 juillet (7h00)

« Paysage, vous avez dit paysage ? »

Intervenants : Laurence CREMEL et Lorène JOCTEUR

- **Glossaire du paysagiste :**

Définition des mots, partager un vocabulaire commun.

- **Lire les paysages :**

Motifs, structures, unités, pays : saisir l'ensemble des échelles paysagères. Prendre connaissance de la ressource-paysage du département. Utiliser l'atlas des paysages dans les projets : comment ?

- **Quizz.**

- **Paysagiste, histoire et enjeux du métier :**

Déroulé de l'histoire de ce métier en France, présentation des enjeux de société auxquels il cherche à répondre aujourd'hui.

- **Connaître les outils du projet de paysage :**

La nature du sol, la topographie, l'exposition, l'eau, les plantes... Appréhender les outils du paysagiste à travers la description d'un projet de paysage.

Le vendredi 20 juillet (7h00)

« Conduire le vivant »

Intervenants : Daniel SOUPE et Lorène JOCTEUR

- **Se familiariser avec le monde des plantes :**

Partager les notions fondamentales et définir le vocabulaire spécifique pour mieux comprendre le jargon des jardiniers.

- **Quizz.**

- **Planter, conduire les végétaux : une histoire de gestion :**

Présentation de la somme de critères à prendre en compte pour faire de bonnes plantations. Préconisations et dispenses de bonnes méthodes de plantation.

... à la visite

Le vendredi 28 septembre (7h00)

Se saisir du génie du lieu : la base du projet de paysage

- Introduction de la journée à partir de l'étude de la lettre de **Michel CORAJOURD** aux étudiants en paysage.
- Visite du parvis de la mairie d'Apremont et de Belleydoux, commentées par son maître d'œuvre : **Anne - Lise Monnet** (Agence FAR-paysage).

Le vendredi 19 octobre (7h00)

« Le paysage en mouvement »

- Introduction de la journée à partir de l'œuvre de **Gilles CLÉMENT**.
- La gestion différenciée : une culture à s'approprier, présentée par **Sébastien GRATIER** conseiller environnement (FREDON)
- Visite d'un projet commenté par le paysagiste-conseil du PIPA **Norbert PERRIN** (Agence TRACE).

Le vendredi 2 novembre après-midi et soirée (7h00)

« Le paysage nocturne »

- Introduction de la journée à partir de l'œuvre de **Roger NARBONI**, concepteur Lumière (agence CONCEPTO).
- Visite de projets urbains commentés par son maître d'œuvre : **Florimond GAUVIN** (Agence BIG BANG).
- Visite commentée d'un projet lumière par son maître d'œuvre : **Florian BERGERA**, concepteur lumière paysagiste (Agence les Éclaireurs).

Informations pratiques :

Le CAUE est un organisme apte à organiser des formations qualifiantes mais non diplômantes. Nous ne délivrons pas de diplôme reconnu par l'État. Une attestation de formation sera remise à la fin du stage.

Modalités de suivi :

Une feuille d'émargement sera signée par demi-journée.

Modalités d'évaluations :

Un questionnaire de pré-formation, des exercices ou quiz en cours de formation et un questionnaire d'évaluation de stage seront proposés aux stagiaires.

Lieu de formation :

CAUE de l'Ain ou directement sur le terrain (sur les lieux des visites organisées dans l'Ain ou à proximité) :

CAUE de l'Ain:
Maison de l'Habitat
34 rue du général Delestraint
01000 Bourg-en-Bresse

Les pauses déjeuner :

Les repas seront organisés par le CAUE, il sera demandé une contribution aux participants.

Coût de la formation :

La formation n'est pas sécable : le coût de l'ensemble des cours est de 900 euros nets par participant.

Nombre de participants:

Le nombre de participants est limité à 20 personnes afin que les cours soient dispensés dans les conditions optimales d'échanges nécessaires. 10 participants doivent être inscrits pour que la formation ait lieu.

Inscriptions :

Les inscriptions s'effectuent par retour du bulletin.

Bulletin d'inscription :

FORMATION :

«Approcher le projet de paysage» 2018

Nom

Prénom

Qualité, fonction

Organisme, société

Adresse professionnelle

Téléphone.....

Adresse mail

Je m'inscris à la formation, je joins à mon bulletin d'inscription, 900 euros nets sous forme d'un chèque à l'ordre du CAUE de l'Ain

Le nombre de participants admis à suivre les cours est de 20 personnes
Le groupe devra être constitué de 10 personnes minimum.

**Bulletin et règlement à retourner au CAUE de l'Ain
avant le 8 juin.**

INFORMATION :

Pour toute demande d'informations, merci de vous adresser au CAUE de l'Ain (contact : Mme Lorène JOCTEUR) par téléphone au 04 74 21 11 31 ou par mail : ljocteur@caue-ain.com

